

Règlements Concours « 300\$ en produits d'érable »

En devenant un ami de la page facebook de Tourisme Érable vous courez la chance de gagner 300\$ en produits d'érable.

Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Québec et âgée de 18 ans et plus. Sont exclus les employés, de Tourisme Érable, du CLD de L'Érable et de Les Délices de L'Érable de Plessisville ainsi que les membres de leur famille immédiate (père, mère, frères, soeurs, enfants), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés. L'équipe de Tourisme Érable validera les participations en vérifiant et seules les inscriptions ayant la bonne réponse seront admissibles. Un tirage au sort sera effectué parmi les inscriptions reçues jugées valides.

Le concours «300\$ en produits d'érable» (ci-après « concours ») permettra à tous les adeptes de la page facebook de Tourisme Érable, de courir la chance de gagner un certificat cadeau de 300\$ de produit d'érables. Les produits qui pourront être achetés par le gagnant sont disponibles uniquement à la boutique « Les Délices de L'Érable » située au 1280, avenue Trudelle à Plessisville.

Le concours se terminera le 15 septembre 2013 à 23 :59. À ce moment, tous les amis de la page facebook de Tourisme Érable auront une chance égale de gagner. Le prix sera attribué par un tirage au sort le 16 septembre 2013, à 13 :30 au Délices de l'Érable de Plessisville. Le nom du gagnant sera dévoilé sur la page facebook de Tourisme Érable le même jour.

Un seul prix de 300\$ sera remis au gagnant sous forme de chèque cadeau. Le gagnant aura jusqu'au 1 novembre 2013 pour réclamer et échanger son chèque cadeau suite au dévoilement sur la page Facebook. Passez ce délai, le chèque cadeau sera échu et non-valide. Le prix devra être réclamé en personne sous avec preuve d'identité aux Délices de l'Érable situé au 1280, avenue Trudelle à Plessisville. Le gagnant devra dépenser son prix en un seul et unique achat et ne pourra demander à obtenir la valeur entière ou partielle monétaire de son prix.

En participant à ce concours, le gagnant autorise l'équipe de Tourisme Érable à utiliser, si requis, son nom ainsi que sa localité par le biais de tous médias, qu'il est le gagnant du concours et ce, sans aucune forme de rémunération.

Les Délices de l'Érable et Tourisme Érable, n'encourront aucune responsabilité pour tout problème incluant, mais sans se limiter à : une défaillance technique des réseaux ou lignes téléphoniques, des systèmes informatiques en-ligne, des serveurs ou fournisseurs, équipement informatique, logiciels, ou tout autre problème résultant directement ou indirectement d'un virus et bogues pour toute raison, incluant, mais sans se limiter à, un engorgement sur le réseau Internet ou dans un site Internet ou une combinaison des deux. Les Délices de l'Érable et Tourisme Érable ne sauraient être tenus responsables de tout dommage qui pourrait toucher le matériel informatique des personnes participantes suite à leur inscription au Concours. Les Délices de l'Érable et Tourisme Érable n'encourront aucune responsabilité quant à tout autre problème qui pourrait nuire à la bonne marche de ce concours conformément aux règles établies aux présentes.

Les personnes au bénéfice desquelles ce concours est tenu n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation indépendante de leur volonté, du mauvais fonctionnement de toute ligne de communication ou d'une grève, d'un lock-out ou de tout autre conflit de travail dans leurs établissements ou dans les établissements des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de ce concours.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumise à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Aucun achat requis.